



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Information & Communication
Service statistique

3003 Berne-Wabern, le 14 avril 2016



Statistique en matière d'asile

1^{er} trimestre 2016

Synthèse

Demandes d'asile

Au premier trimestre 2016, 8315 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 6996 de moins qu'au quatrième trimestre 2015 et 3826 de plus qu'au premier trimestre 2015. Au cours de la période sous revue, le nombre de demandes d'asile en Suisse a reculé de manière continue. Alors qu'en janvier 2016, 3618 personnes avaient encore demandé l'asile en Suisse, leur nombre est passé à 2705 en février, puis à 1992 en mars.

Ce recul s'explique par la baisse constante de la migration par la route des Balkans. Tandis que l'on enregistrait encore plus de 210 000 migrants débarquant sur les îles grecques en octobre 2015, ils n'étaient plus que 67 000 en janvier 2016, 57 000 en février et 27 000 en mars. En parallèle, les Etats balkaniques ont de plus en plus restreint le cercle des personnes autorisées à traverser leur territoire pour se rendre en Autriche et en Allemagne. Depuis le début du mois de mars 2016, les Etats concernés situés le long de la route des Balkans ont quasiment empêché toute poursuite du voyage des migrants. De même, le nombre de migrants entrés en Suisse par l'Allemagne a nettement diminué.

L'hiver, les migrants sont en général moins nombreux à débarquer sur les côtes du sud de l'Italie, raison pour laquelle la migration de personnes qui entrent en Europe en passant par la Libye et la Méditerranée centrale s'est affaiblie durant cette période. Comme les années précédentes, la Suisse a constaté une légère hausse du nombre de migrants provenant de différents pays d'Afrique de l'Ouest qui poursuivent leur voyage après avoir séjourné en Italie. En règle générale, il est possible, en vertu des accords de Dublin, de renvoyer ces personnes en Italie.

Au premier trimestre 2016, le principal pays de provenance était l'Afghanistan, avec 2041 demandes, soit 3861 de moins qu'au quatrième trimestre 2015 (-65 %). Cette baisse résulte du net recul du nombre de migrants qui poursuivent leur voyage à partir de l'Allemagne. Durant ce trimestre, le nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants afghans est passé de 1224, en janvier, à 166, en mars.

La Syrie arrive en deuxième position des principaux pays de provenance des requérants d'asile en Suisse pour le premier trimestre 2016, avec 873 demandes (-1535 demandes ; -64 %). Elle est suivie de l'Irak avec 731 demandes (-848 ; -54 %). A noter que le nombre de demandes d'asile déposées par des ressortissants de ces deux pays a fortement chuté au cours du trimestre sous revue : en mars 2016, on n'a ainsi dénombré que 141 Syriens et 143 Irakiens.

Le premier trimestre 2016 a également connu une baisse du nombre de demandes de ressortissants érythréens, qui est passé à 641 (-398 ; -38 %). Près de la moitié de ces demandes résultent de la naissance d'enfants dont les parents avaient une procédure d'asile en cours. Ont également accusé un important recul l'Iran avec 233 demandes (-217 ; -48 %), le Sri Lanka avec 463 demandes (-196 ; -30 %), l'Albanie avec 23 demandes (-68 ; -75 %) et le Pakistan avec 66 demandes (-58 ; -47 %).

Les pays de provenance suivants ont affiché, au premier trimestre 2016, une hausse de plus de 30 demandes par rapport au trimestre précédent : le Maroc avec 287 demandes (+185 ; +181 %), la Somalie avec 360 demandes (+132 ; +58 %), l'Algérie avec 207 demandes (+100 ; +94 %), la Tunisie avec 107 demandes (+51 ; +91 %), la Serbie avec 83 demandes (+44 ; +113 %) et la Guinée avec 121 demandes (+38 ; +46 %).

La progression du nombre de demandes de ressortissants du Maroc, d'Algérie et, dans une certaine mesure, de Tunisie s'explique principalement par la migration via les Balkans. Les ressortissants de ces pays n'ont utilisé cette route que dans les derniers mois de l'année 2015, raison pour laquelle la poursuite de leur voyage s'est produite tardivement par rapport à celle de ressortissants d'autres pays.

La hausse du nombre de demandes d'asile de Somaliens et de Guinéens résulte surtout de la poursuite du voyage des migrants ayant passé par l'Italie. Quant à l'augmentation des requérants d'asile serbes, elle s'explique par la poursuite du voyage des migrants depuis l'Allemagne. Ce pays a enregistré en 2015 près de 30 000 demandes d'asile de ressortissants serbes. En Suisse, les demandes déposées par des citoyens serbes sont en principe traitées dans le cadre de la procédure en 48 heures.

Le nombre de débarquements en Italie centrale devrait augmenter fortement ces prochains mois en raison des conditions météorologiques plus propices à la traversée. Ces dernières années, cette augmentation s'est produite entre début avril et la mi-mai. Il y a donc lieu de s'attendre à ce que le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse reparte à la hausse. A l'heure actuelle, on ne sait pas comment la situation migratoire au sud de l'Europe évoluera ni si des déplacements des flux migratoires auront une incidence sur les chiffres en Suisse.

Cas réglés et effectifs en procédure d'asile

Au cours du premier trimestre 2016, 7976 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 1098 de plus (+16 %) qu'au dernier trimestre 2015 et 579 de plus (+7,8 %) qu'au premier trimestre 2015 (7397 cas réglés). L'asile a été accordé à 1658 personnes. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) s'est élevé à 23,7 %, ce qui représente une légère hausse par rapport au trimestre précédent (22,0 %). 2480 demandes ont été rejetées ; 993 autres, devenues sans objet, ont été classées.

2845 décisions de non-entrée en matière (NEM) ont été rendues, dont 2729 dans le cadre d'une procédure Dublin. Le SEM traite en priorité les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre Etat Dublin. Il en va de même pour les procédures d'asile qui, pour d'autres raisons, peuvent être réglées en première instance par des NEM ou des décisions négatives.

Au premier trimestre 2016, 1775 personnes ont été admises à titre provisoire (trimestre précédent : 1384). Parmi ces admissions provisoires, 1645 sont le fait de décisions d'asile rendues en première instance. Au cours du trimestre sous revue, le taux de protection (octroi de l'asile et de l'admission provisoire dans le cadre de décisions rendues en première instance) s'est monté à 47,3 % (trimestre précédent : 41,9 %).

Entre le dernier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016, l'effectif en cours de procédure d'asile (demandes d'asile en suspens en première instance) a augmenté de 1028 unités, faisant passer le nombre de demandes à 30 833 (+3,4 %). Cet effectif s'est accru de 16 634 demandes par rapport à l'année précédente (14 199 demandes d'asile en suspens en première instance à la fin du premier trimestre 2015).

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin vise à ce qu'un seul Etat Dublin examine la demande d'un requérant d'asile. Il a pour objet non pas d'uniformiser la procédure d'asile au sein de l'espace Dublin, mais uniquement de préciser quel Etat Dublin est compétent pour mener une procédure d'asile. Une fois cette compétence définie, c'est le droit national de l'Etat Dublin en question qui s'applique.

Au premier trimestre 2016, la Suisse a déposé des demandes de prise en charge auprès d'autres Etats Dublin pour 5809 personnes, car elle estimait que ces pays étaient compétents pour traiter les demandes d'asile concernées. Dans 3010 cas, la demande a été acceptée, l'Etat sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée. Dans 2675 autres cas, elle a été rejetée. La réponse est encore pendante pour les demandes restantes. 1112 personnes ont pu être transférées vers l'Etat Dublin compétent par voie aérienne ou terrestre.

Au cours de la même période, la Suisse a pour sa part reçu 762 demandes de prise en charge émanant d'autres Etats Dublin. Elle en a accepté 251 et rejeté 508. 135 personnes ont été transférées dans notre pays.

Départs et avis d'exécution du renvoi

Au premier trimestre 2016, 2482 personnes ont quitté la Suisse ou pu être rapatriées, par voie terrestre ou aérienne, soit 182 personnes de plus (+8 %) que durant la même période l'an dernier. 701 migrants ont quitté le territoire suisse de manière autonome et contrôlée. 997 personnes ont été rapatriées dans leur pays d'origine et 784 transférées dans un Etat tiers ou un Etat Dublin. Par ailleurs, 1626 personnes (1er trimestre 2015 : 1604) ont quitté la Suisse sans annoncer leur départ aux autorités, ou leur lieu de séjour est inconnu.

Taux d'activité professionnelle

A la fin du mois de mars 2016, 288 requérants d'asile dont la procédure était en cours exerçaient une activité professionnelle, pour un taux d'activité professionnelle de 1,1 % sur l'ensemble de la Suisse ; par rapport à la même période de l'année précédente, la baisse est de 37 personnes (-11,4 %). Le faible taux d'activité de ce groupe de personnes s'explique par l'interdiction de travailler faite aux requérants d'asile pour une période de 3 à 6 mois (selon le canton) ainsi que par les obstacles existants en matière d'accès au marché du travail.

Parmi les personnes admises à titre provisoire (réfugiés admis à titre provisoire compris), 6402 exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 28,7 %), ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 460 personnes (+7,7 %). En ce qui concerne les réfugiés reconnus, qui ont donc obtenu l'asile (permis B), 2933 d'entre eux exerçaient une activité lucrative (taux d'activité : 20,9 %), ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une hausse de 979 personnes (+50,1 %). Les nombres d'actifs correspondants de chaque canton et les taux d'activité professionnelle par canton sont présentés dans les tableaux détaillés.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin mars 2015	Fin mars 2016	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	47'070	68'238	45.0
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	16'161	33'917	109.9
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	14'199	30'833	117.1
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	1'962	3'084	57.2
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	30'286	33'824	11.7
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	14'683	15'303	4.2
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	8'673	9'664	11.4
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	5'620	6'935	23.4
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	1'310	1'922	46.7
Total suspensions de l'exécution du renvoi	Fin du mois	588	448	-23.8
Suspensions (groupes)	Fin du mois	13	3	-76.9
Suspensions (individus)	Fin du mois	575	445	-22.6
Cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	35	49	40.0
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	5'174	4'660	-9.9
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	3'312	3'007	-9.2
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	2'791	2'532	-9.3
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	521	475	-8.8
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	651	566	-13.1
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	468	385	-17.7
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	183	181	-1.1
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/ suspendus	Fin du mois	464	478	3.0
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	747	609	-18.5
Nombre de réfugiés reconnus	Fin du mois	36'196	41'845	15.6
Réfugiés permis B	Fin du mois	14'679	20'870	42.2
Réfugiés permis C	Fin du mois	21'517	20'975	-2.5
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	88'440	114'743	29.7

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2015	Trim. 1/2016	+/- en %
		1.1.-31.3.2015	1.1.-31.3.2016	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Trimestre	947	1'018	7.5
	Année	857	1'018	18.8
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	1'767	799	-54.8
	Année	1'951	799	-59.0
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	15'311	8'315	-45.7
	Année	4'489	8'315	85.2
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Trimestre	338	586	73.4
	Année	258	586	127.1
Cas réglés en première instance	Trimestre	6'878	7'976	16.0
	Année	7'397	7'976	7.8
Décisions positives	Trimestre	1'342	1'658	23.5
	Année	1'670	1'658	-0.7
Rejets avec admission provisoire	Trimestre	1'204	1'638	36.0
	Année	2'250	1'638	-27.2
Rejets sans admission provisoire	Trimestre	735	842	14.6
	Année	1'070	842	-21.3
Non-entrées en matière avec admission provisoire	Trimestre	13	7	-46.2
	Année	21	7	-66.7
Non-entrées en matière sans admission provisoire	Trimestre	2'812	2'838	0.9
	Année	1'672	2'838	69.7
Radiations	Trimestre	772	993	28.6
	Année	714	993	39.1
Taux de reconnaissance en % ¹	Trimestre	22.0	23.7	-
	Année	25.0	23.7	-
Taux de protection en % ²	Trimestre	41.9	47.3	-
	Année	59.0	47.3	-
Groupe : octrois de l'asile (Resettlement)	Trimestre	301	46	-84.7
	Année	48	46	-4.2
Admissions provisoires	Trimestre	1'384	1'775	28.3
	Année	2'432	1'775	-27.0
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	937	1'093	16.6
	Année	1'634	1'093	-33.1
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	447	682	52.6
	Année	798	682	-14.5
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	847	954	12.6
	Année	840	954	13.6
Demandes de réexamen	Trimestre	348	324	-6.9
	Année	339	324	-4.4
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	395	370	-6.3
	Année	334	370	10.8
Révocations et extinctions asile	Trimestre	285	276	-3.2
	Année	183	276	50.8

¹ Taux de reconnaissance = nombre d'octrois de l'asile sur le total des décisions (octrois de l'asile, rejets et NEM) sans radiations au moment de la décision de première instance

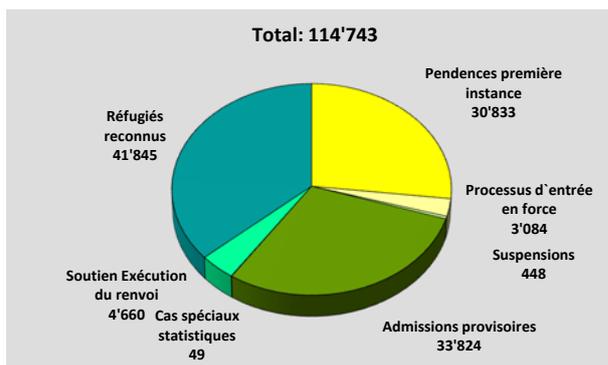
² Taux de protection = part de l'octroi de l'asile et des AP par rapport au total des décisions (octroi de l'asile, refus et non-entrée en matière) sans radiations au moment de la décision de première instance

Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2015	Trim. 1/2016	+/- en %
		1.1.-31.3.2015	1.1.-31.03.2016	
Dublin : Requêtes procédure out	Trimestre	4'590	5'809	26.6
	Année	2'633	5'809	120.6
Dublin : Requêtes procédure In	Trimestre	726	762	5.0
	Année	799	762	-4.6
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	2'839	3'010	6.0
	Année	1'750	3'010	72.0
Dublin : Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	233	251	7.7
	Année	299	251	-16.1
Dublin : Décisions de non-entrée en matière (art. 31a.1.b)	Trimestre	2'724	2'729	0.2
	Année	1'537	2'729	77.6
Dublin : Transferts procédure out	Trimestre	623	1'112	78.5
	Année	733	1'112	51.7
Dublin : Transferts procédure in	Trimestre	128	135	5.5
	Année	186	135	-27.4
Accords de réadmission : Requêtes procédure out	Trimestre	162	184	13.6
	Année	126	184	46.0
Accords de réadmission : Requêtes procédure In	Trimestre	1	0	-100.0
	Année	7	0	-100.0
Accords de réadmission : Consentement procédure out	Trimestre	172	173	0.6
	Année	110	173	57.3
Accords de réadmission : Consentement procédure in	Trimestre	1	0	-100.0
	Année	7	0	-100.0
Accords de réadmission : Décisions de non-entrée en matière	Trimestre	46	67	45.7
	Année	63	67	6.3
Accords de réadmission : Transferts procédure out	Trimestre	67	87	29.9
	Année	45	87	93.3
Accords de réadmission : Transferts procédure in	Trimestre	1	0	-100.0
	Année	0	0	-
Cas de rigueur : Demandes	Trimestre	481	568	18.1
	Année	456	568	24.6
Cas de rigueur : Approbations	Trimestre	455	533	17.1
	Année	499	533	6.8
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	441	494	12.0
	Année	469	494	5.3
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pendante ou close	Trimestre	14	39	178.6
	Année	30	39	30.0

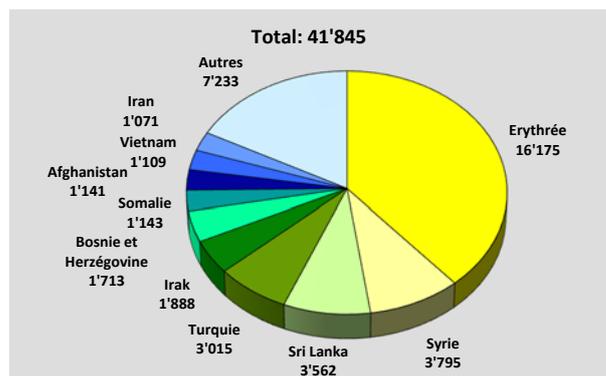
Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2015	Trim. 1/2016	+/- en %
		1.1.-31.3.2015	1.1.-31.3.2016	
Nouveaux séjours dans le processus asile	Trimestre	16'006	8'714	-45.6
	Année	4'811	8'714	81.1
Entrées	Trimestre	14'896	7'520	-49.5
	Année	3'890	7'520	93.3
Reprises du séjour	Trimestre	467	491	5.1
	Année	400	491	22.8
Naissances	Trimestre	643	703	9.3
	Année	521	703	34.9
Entrées demandes soutien à l'exéc. du renv. SER (reprises incl.)	Trimestre	3'230	3'471	7.5
	Année	3'421	3'471	1.5
Règlements du séjour après octroi de l'asile (reprises incl.)	Trimestre	1'506	1'561	3.7
	Année	1'581	1'561	-1.3
Règlements du séjour par les cantons (reprises incl.)	Trimestre	810	877	8.3
	Année	800	877	9.6
Départs après décision d'asile ou Dublin (reprises incl.)	Trimestre	2'942	2'781	-5.5
	Année	2'123	2'781	31.0
Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile* et processus soutien à l'exéc. du renvoi	Trimestre	5'042	5'427	7.6
	Année	5'443	5'427	-0.3
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	737	701	-4.9
	Année	583	701	20.2
Renvois pays d'origine	Trimestre	1'098	997	-9.2
	Année	965	997	3.3
Renvois pays tiers	Trimestre	56	49	-12.5
	Année	59	49	-16.9
Renvois pays Dublin	Trimestre	558	735	31.7
	Année	693	735	6.1
Départs non-contrôlés	Trimestre	1'365	1'626	19.1
	Année	1'604	1'626	1.4
Autres départs	Trimestre	1'228	1'319	7.4
	Année	1'539	1'319	-14.3
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	635	735	15.7
	Année	884	735	-16.9
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	105	127	21.0
	Année	92	127	38.0
Documents obtenus	Trimestre	400	457	14.3
	Année	602	457	-24.1
Documents non obtenus	Trimestre	55	20	-63.6
	Année	106	20	-81.1
Documents disponibles	Trimestre	52	116	123.1
	Année	53	116	118.9
Radiations obtention de documents	Trimestre	316	327	3.5
	Année	406	327	-19.5

* Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien à l'exécution du renvoi (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

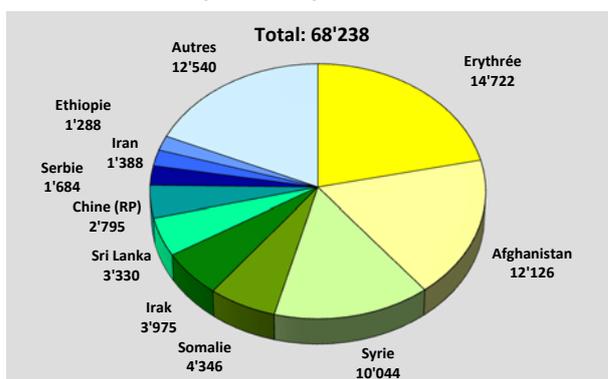
Effectifs



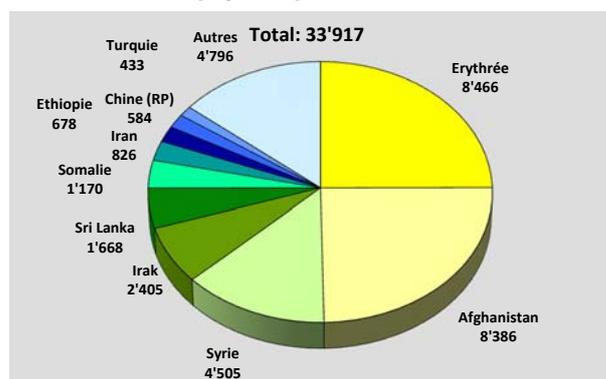
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER) : statuts



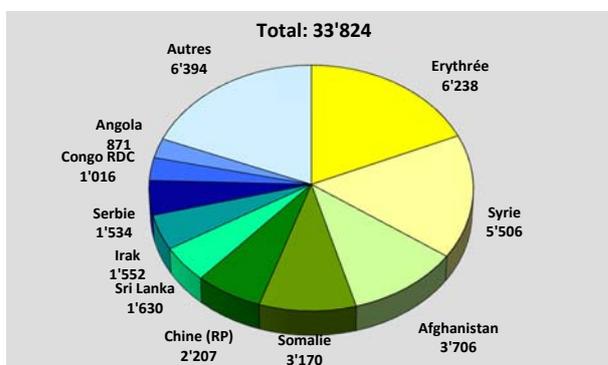
Réfugiés reconnus : pays de provenance



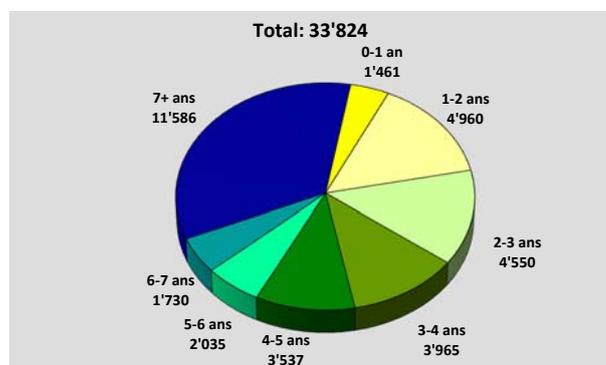
Personnes dans le processus asile en Suisse : pays de provenance



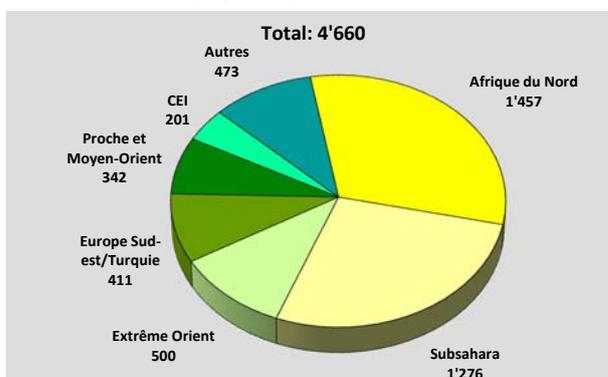
Personnes dans le processus procédure : pays de provenance



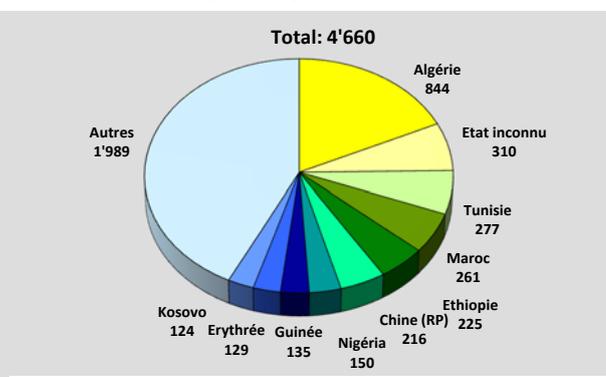
Admissions provisoires : pays de provenance



Admissions provisoires : durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

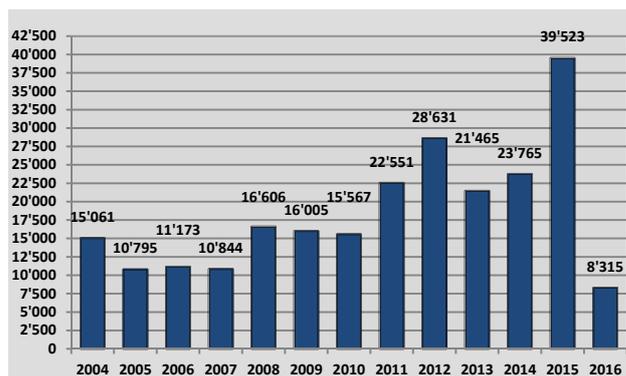


Soutiens à l'exécution du renvoi : régions

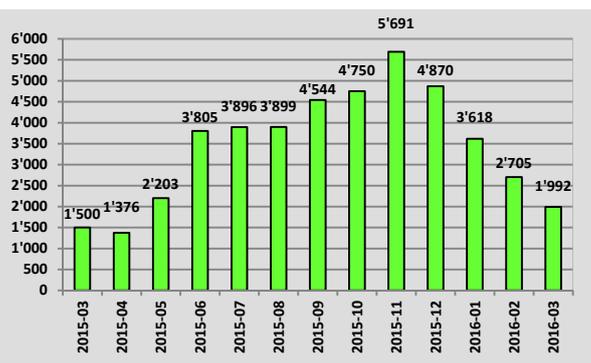


Soutiens à l'exécution du renvoi : pays de provenance

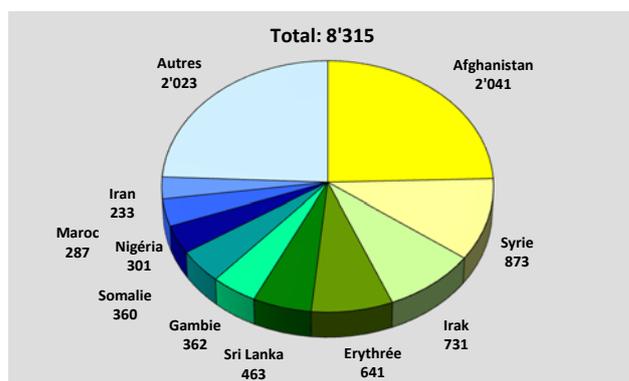
Demandes d'asile



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

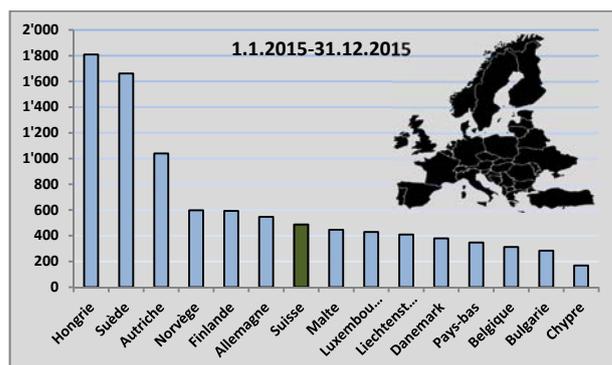


Demandes d'asile : Principaux pays de provenance
1.1. – 31.3.2016

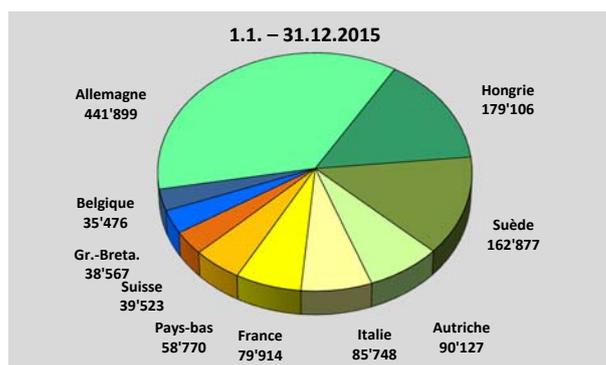
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 1 ^{er} trimestre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à mars 2016	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Afghanistan	2'041	24.5	-3'861	-65.4	2'041	24.5	1'819	819.4
2	Syrie	873	10.5	-1'535	-63.7	873	10.5	482	123.3
3	Irak	731	8.8	-848	-53.7	731	8.8	624	583.2
4	Erythrée	641	7.7	-398	-38.3	641	7.7	79	14.1
5	Sri Lanka	463	5.6	-196	-29.7	463	5.6	28	6.4
6	Gambie	362	4.4	-6	-1.6	362	4.4	159	78.3
7	Somalie	360	4.3	132	57.9	360	4.3	169	88.5
8	Nigéria	301	3.6	-10	-3.2	301	3.6	89	42.0
9	Maroc	287	3.5	185	181.4	287	3.5	158	122.5
10	Iran	233	2.8	-217	-48.2	233	2.8	194	497.4
	Autres	2'023	24.3	-242	-10.7	2'023	24.3	25	1.3
	Total	8'315	100.0	-6'996	-45.7	8'315	100.0	3'826	85.2

Demandes d'asile en comparaison internationale

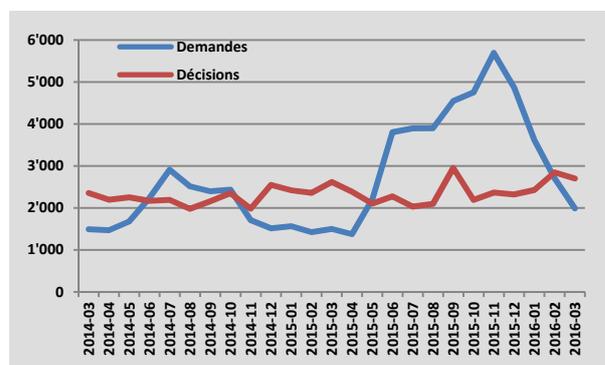


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2015; habitants 6/2015)

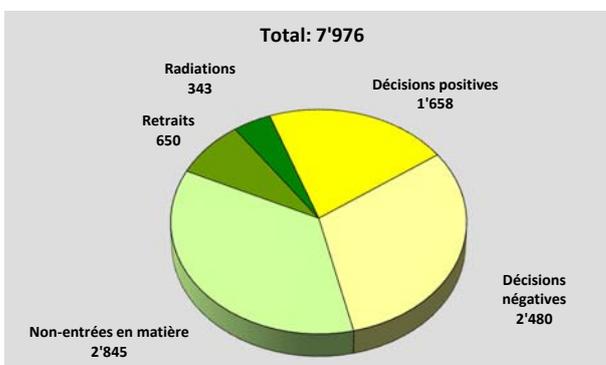


Demandes d'asile dans certains Etats européens

Cas traités en première instance



Evolution des demandes d'asile et cas traités



Cas traités en première instance – 1.1. – 31.3.2016

Demandes en suspens et cas traités en première instance

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à mars 2016	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	1'658	20.8	316	23.5	1'658	20.8	-12	-0.7
taux de reconnaissance (en %)	23.7	-	1.8	-	23.7	-	-1.2	-
Rejets avec AP	1'638	20.5	434	36.0	1'638	20.5	-612	-27.2
Non-entrées en matière avec AP	7	0.1	-6	-46.2	7	0.1	-14	-66.7
taux de protection (en %)	47.3	-	5.4	-	47.3	-	-11.7	-
Rejets sans AP	842	10.6	107	14.6	842	10.6	-228	-21.3
Non-entrées en matière sans AP	2'838	35.6	26	0.9	2'838	35.6	1'166	69.7
Radiations	993	12.4	221	28.6	993	12.4	279	39.1
Total	7'976	100.0	1'098	16.0	7'976	100.0	579	7.8
Demandes en suspens	30'833	-	1'028	3.4	30'833	-	16'634	117.1

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 1 ^{er} tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à mars 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	954	107	12.6	954	114	13.6
Révocations et extinctions asile	276	-9	-3.2	276	93	50.8

Règlements du séjour et sorties

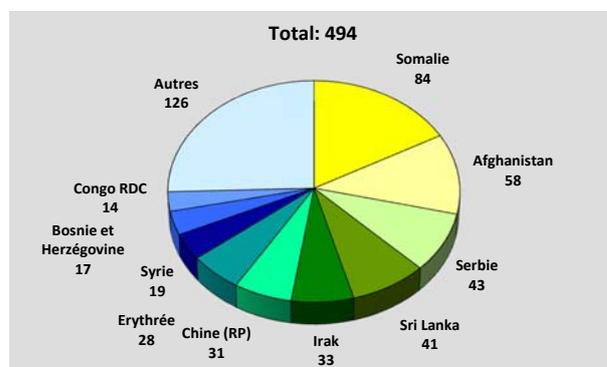
Règlements du séjour

	Règlements 1 ^{er} tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'561	55	3.7	1'561	-20	-1.3
Admissions provisoires	1'775	391	28.3	1'775	-657	-27.0
AP LAsi et LEtr	1'093	156	16.6	1'093	-541	-33.1
AP avec qualité de réfugié	682	235	52.6	682	-116	-14.5
Règlements de police des étrangers ¹⁾	289	10	3.6	289	24	9.1
Règlements cas de rigueur ²⁾	498	50	11.2	498	35	7.6
Autres règlements	90	7	8.4	90	18	25.0
Total	4'213	513	13.9	4'213	-600	-12.5

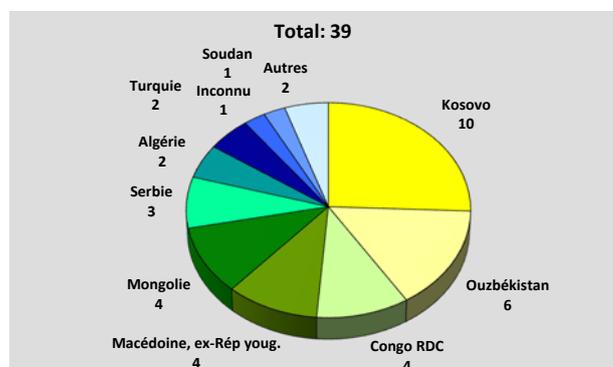
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



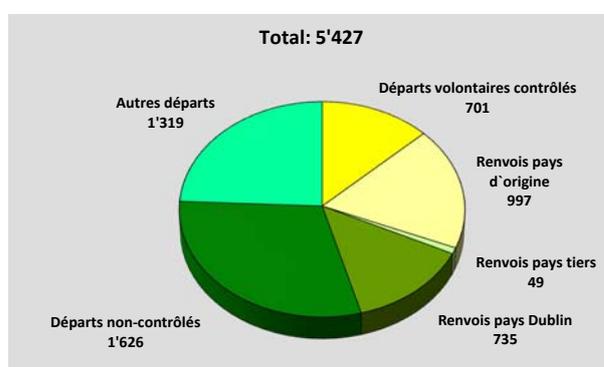
Cas de rigueur prononcés selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités – 1.1. – 31.3.2016



Cas de rigueur prononcés selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités – 1.1. – 31.3.2016

	Règlements 1 ^{er} tri- mestre 2016	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2016	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	494	53	12.0	494	25	5.3
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	39	25	178.6	39	9	30.0
procédure d'asile pendante	0	-1	-100.0	0	-4	-100.0
procédure d'asile close	39	26	200.0	39	13	50.0
Total	533	78	17.1	533	34	6.8

Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et processus soutien à l'exécution du renvoi SER (asile et étranger)



Sorties LAsi et LEtr – 1.1. – 31.3.2016

Départ et communication de l'exéc. du renvoi (asile et étranger) par nationalité

	Nationalité	Sorties 1 ^{er} tri- mestre 2016	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à mars 2016	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Irak	490	9.0	291	146.2	490	9.0	409	504.9
2	Afghanistan	431	7.9	207	92.4	431	7.9	322	295.4
3	Gambie	381	7.0	92	31.8	381	7.0	121	46.5
4	Nigéria	379	7.0	98	34.9	379	7.0	-38	-9.1
5	Albanie	287	5.3	-224	-43.8	287	5.3	-139	-32.6
6	Erythrée	248	4.6	-181	-42.2	248	4.6	81	48.5
7	Syrie	234	4.3	41	21.2	234	4.3	171	271.4
8	Serbie	202	3.7	-9	-4.3	202	3.7	-32	-13.7
9	Algérie	182	3.4	75	70.1	182	3.4	-23	-11.2
10	Sénégal	182	3.4	-14	-7.1	182	3.4	56	44.4
	Autres	2'411	44.4	9	0.4	2'411	44.4	-944	-28.1
	Total	5'427	100.0	385	7.6	5'427	100.0	-16	-0.3

Remarques

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet du Secrétariat d'Etat aux migrations au format Excel¹⁾.

¹⁾ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asylstatistik.html>